

certaines données (d'ordre démographique surtout) ne soient pas critiquées. Les statistiques qui fondent pour une bonne part les analyses sur le développement doivent être manipulées avec soin et méfiance : pour les villes égyptiennes, on parvient à des distorsions qui peuvent atteindre 30 % ... Enfin il n'est pas sûr que l'on ait intérêt à limiter l'importance des élites locales « intégrées » au système dominant. Magali Morsy insiste plus sur les rébellions que sur la marge non négligeable de ceux qui ont joué le jeu capitaliste, que ce soit en Egypte, en Tunisie, en Algérie ou au Maroc. Or, s'il est difficile aujourd'hui de dire lequel de ces deux groupes (les « résistants » et les « bourgeois ») a joué le rôle principal à l'aube du XX^e siècle, on ne peut faire pour autant l'économie de cette approche.

Ces quelques réserves ne changent rien à la qualité de l'ouvrage. Elles prouvent au contraire qu'il ne s'agit pas d'un simple « *survey from the Nile valley to the Atlantic* », comme l'indique le titre. La qualité de l'édition, la bibliographie par chapitre, les éléments de réflexion qu'il contient en font un outil de travail indispensable et un véritable « état des lieux » de nos connaissances en 1984. On peut seulement se demander par quelle surprenante bizarrerie de l'édition cette œuvre d'une universitaire française n'est disponible qu'en anglais, alors même que, dans l'enseignement supérieur de second et troisième cycle auquel ce livre s'adapterait parfaitement, nous manquons cruellement de synthèses. Il faut espérer (et demander) une traduction rapide, en s'interrogeant sur les raisons pour lesquelles nous ne disposons pas en France de travaux de ce type. En attendant, il faut conseiller cette lecture non seulement aux étudiants avancés mais aussi à tous ceux qui veulent ancrer leur réflexion sur des bases solides et sur une bonne connaissance des mécanismes de la Dépendance.

Robert ILBERT
(Université de Provence)

Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Des mères contre les femmes*. Paris, Editions La Découverte / Textes à l'appui, 1985. 22 cm., 268 p.

Des mères contre les femmes fait suite à *Dialogue de femmes en ethnologie* publié par l'auteur en 1976.

Fruit d'une démarche personnelle « allant du récit de l'expérience particulière à la construction d'un modèle », cet ouvrage apporte un éclairage nouveau pour la compréhension des relations et comportements entre hommes et femmes au Maghreb, parents et enfants, individu et société.

Au-delà des multiples ambivalences observées dans l'attitude des hommes à l'égard des femmes, à propos de la sexualité et de la maternité, C. Lacoste démontre comment, dans une société patrilignagère et patriarcale où la domination de l'homme est affirmée et incontestée, les femmes, et notamment les mères, reproduisent le système oppressif qui assure la suprématie des hommes.

Les perspectives entrevues dans *Dialogue de femmes en ethnologie* sur l'évolution de Mme Lâali, algérienne, kabyle, émigrée à Paris et interlocutrice privilégiée de l'auteur, sont ici remises en question. Coincée entre deux vies et deux statuts — traditionnel et moderne —, la révolte et

prise de conscience de cette femme paraissaient acquises. Or quelques années plus tard, un événement survint dans lequel l'auteur fut impliquée qui modifia quelque peu les conclusions de l'ouvrage précédent : le mariage du second fils de Mme Lâali avec une algéroise. A cette occasion la mère, supplantant le mari, usa de son influence pour imposer à son fils une épouse choisie par la famille maternelle. Le rôle fondamental joué par Mme Lâali dans cette alliance, les rapports interfamiliaux et interindividuels mis en jeu, imposaient à l'auteur une réflexion nouvelle.

Après examen des faits, il convenait de s'interroger sur la durabilité de la relation maternelle, du pouvoir qu'elle peut procurer, sur sa valeur réelle et sa fonction. L'intérêt de cet ouvrage est de proposer un modèle d'explication des rapports humains au sein d'une société patriarcale en utilisant parallèlement la démarche ethnologique et celle de l'analyse freudienne.

Pour mieux situer l'ouvrage en question nous analyserons le rôle social de la procréation, « de la maternité d'un fils », la relation mère-fils et ses implications, enfin l'existence d'un contre-pouvoir des femmes.

Dans une société où tout concourt, depuis l'origine des mythes fondateurs à glorifier « le rôle déterminant des mères dans l'histoire patrilinegère », rien d'étonnant à ce que la procréation soit l'objectif essentiel du mariage. Par la « maternité d'un fils », la femme contribue de surcroît à l'honneur et au prestige du patrilinegagne ; elle acquiert, en contrepartie, une reconnaissance sociale. A l'inverse, la stérilité annule la fonction sociale du mariage et entraîne ainsi la répudiation.

La répartition des rôles sexuels, la différence existant entre l'espace féminin privé et l'espace masculin public, dévolue l'éducation des enfants aux mères exclusivement. C'est ainsi que la relation affective mère-fils est, dès l'origine, privilégiée. L'enfant mâle comble l'affection maternelle et réciproquement la symbiose avec la mère conditionne l'épanouissement ultérieur de l'enfant de sexe masculin. La relation mère-fils constitue dès la naissance une unité affective réelle et vécue comme telle. Face au dressage de la petite fille en vue de la soumission à l'autorité masculine, l'éducation du garçon vise à exalter très tôt les valeurs viriles. L'agressivité, la violence et la combativité sont suscitées et encouragées. L'élevage des enfants mâles est ainsi fait qu'il ne conduit ni à l'autonomie du petit garçon ni à l'individuation du petit homme. Cette relation, psychologiquement forte, tendant à substituer affectivement le fils au mari, se poursuit jusqu'à l'âge adulte et après le mariage.

Dans ce contexte où l'affection se conjugue au féminin, l'homme n'existe, lui, qu'à travers son rôle social. Le mari est exclu de la « dyade mère-fils » et les mères favorisent l'éclosion d'une image paternelle floue et lointaine, empreinte de crainte et d'admiration.

L'identification au père se fait avec difficultés et douleurs, d'abord par le biais de rites initiatiques (ex. : la circoncision) ou de règlements sociaux (ex. : l'éviction des garçons du hammam des femmes, à l'âge de 7 ans), puis sur la base d'un comportement d'autorité, calqué sur celui du père.

La relation privilégiée mère-fils se trouve confrontée à l'intrusion de l'étrangère que constitue la bru, après le mariage du fils. L'épouse qui assure un rôle sexuel auprès de son mari est un élément vulnérable au sein du lignage, l'intégrité de celle-ci étant un souci majeur pour la cohésion du groupe. C'est alors qu'intervient la domination de la belle-mère, investie par le fils d'un pouvoir de surveillance, organisant le travail domestique, gérant la consommation familiale

et exerçant son emprise et son influence au sein de la famille. Le privilège de l'âge lui faisant acquérir une place dans la hiérarchie familiale, elle multiplie ses rapports d'autorité sur le groupe des femmes.

L'intervention des mères dans les stratégies matrimoniales, les manipulations de la parenté et de la sexualité par la ruse, les pratiques de magie et de sorcellerie, tout indique l'existence d'un contre-pouvoir des femmes, face au pouvoir social et politique des hommes.

Cette réalité conditionne l'angoisse des hommes par rapport à la sexualité féminine — souvent confondue avec la reproduction dans l'inconscient masculin. Ainsi les fantasmes sur la « maternité dévoratrice » ou « mortifère » alimentent la persistance d'images négatives de la femme et perpétuent des mythes effrayants, vivaces dans l'imaginaire maghrébin, tels celui de la « femme ogresse », d'Aïcha Qandicha ou du matricide.

Est-il possible d'envisager d'autres modèles pour la relation homme-femme dans des sociétés en mutation soumises à un autre système de valeurs, qui trouve sa cohérence non plus dans le patrilignage, mais dans une logique de type étatique ? Pourtant, les idéologies d'état et islamiques n'ont point mis en cause les fondements de la morale patriarcale que sont l'honneur, la virginité et ses corollaires sociaux, la fécondité et la maternité.

Qu'en sera-t-il de la notion de conjugalité dans une société où l'amour ne semble pouvoir exister que dans le couple mère-fils, « seul couple hétérosexuel véritablement uni et stable » ?

Enfin, l'émergence de nouveaux rôles féminins avec l'accès des femmes à l'éducation et leur incursion dans le monde du travail, permettra-t-il une autre qualité de rapports entre hommes et femmes ?

Cette étude invite, au-delà du Maghreb, à une relecture, donc une meilleure compréhension, du fonctionnement des relations humaines dans les sociétés méditerranéennes en général.

Mireille PARIS-RENAUD
(IREMAM - Aix-en-Provence)

IV. HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES.

François DÉROCHE, *Catalogue des manuscrits arabes, 2^e partie, Manuscrits musulmans.*

I, 1. *Les manuscrits du Coran. Aux origines de la calligraphie coranique.* I, 2. *Les manuscrits du Coran. Du Maghreb à l'Insulinde.* Paris, Bibliothèque Nationale, 1983 et 1985. 29 × 20,5 cm., 167 p. et 24 pl., 159 p. et 31 pl.

Non pas catalogue systématique, puisque le contenu est identique pour tous les documents, mais catalogue raisonné, le répertoire de François Deroche est donc le seul des catalogues imprimés de la B.N. qui opère un classement en fonction de critères typologiques, et non par cote.

G. Vajda avait prévu qu'« une description adéquate des manuscrits et fragments du Coran en caractères coufiques ... avait pour condition préliminaire des recherches d'ordre paléographique et codicologique ... ». C'est pourquoi 61 pages du fascicule 1 et 28 du fascicule 2 sont consacrées par F.D. à l'exposé de ses principes d'analyse et à l'examen des résultats obtenus. Ces principes sont différents dans les deux cas, car les matériaux ne se prêtaient pas à la même analyse. Le premier fascicule regroupe les copies en caractères « coufiques », et le second toutes les autres. Aux cotes de manuscrits en caractères « coufiques » recensées par G. Vajda, F.D. ajoute les n°s 399, 580, 5103 et Smith-Lesouëf 193 et 214. Ces copies ou fragments (295 notices pour 89 cotes) sont distinguées des autres par le qualificatif d'« ancien », pour éviter celui de « coufique », dont F.D. va montrer l'ambiguïté. Par manuscrits « anciens », précise-t-il, il désigne les manuscrits copiés sur parchemin (à l'exclusion de ceux en écriture maghrébine) et deux manuscrits sur papier (Arabe 6430 et SL 214) « dont l'écriture apparaît également sur des fragments du Coran sur parchemin ». Quant au fascicule 2, il compte 284 notices (pour 283 cotes), numérotées de 296 à 578. A la partie ancienne du fonds, comprise entre les cotes Arabe 384 et Arabe 589 (sauf Arabe 399), s'ajoutent 66 cotes correspondant à des acquisitions ultérieures et 11 manuscrits de la collection Smith-Lesouëf. Par opposition aux premiers, ces manuscrits sont caractérisés par leur écriture « cursive ».

Si l'analyse est différente pour les deux ensembles ainsi délimités, c'est que les systèmes de classification classiques n'étaient possibles que pour les copies rassemblées dans le fascicule 2 : c'est exceptionnellement qu'on peut dater, ou localiser les fragments « anciens », ou y discerner cahiers et réglures. Cela n'empêche pas l'auteur de présenter un bilan positif de la plupart de ses recherches sur les manuscrits « anciens » : format (ou plutôt surface écrite), nombre de feuillets par cahier, réglures, encres, réclames, techniques de remplissage de la fin des lignes, diacritiques et vocalisations, mentions marginales (*hizb* et *guz'* essentiellement), et enfin et surtout décors font l'objet de réflexions originales. Celles-ci sont particulièrement importantes pour les formats, illustrés par la planche XXIV (N.B. : notice 344, le format n'est pas 232 × 272, mais probablement 232 × 172), et les décors (planche XXIII), pour lesquels une typologie est proposée. Mais c'est essentiellement par l'analyse des graphies, classées en sept groupes (dont seul